



Plan du rez-de-chaussée, dressé par la DDE (Service des Construction et Équipements des Collectivités), le 4/02/1981, "les plans anciens s'avérant inexacts" (J. Berrehar, ingénieur des travaux publics de l'État). A noter : les grands dortoirs ne sont pas cloisonnés.

Référence du document reproduit :

- **Lettre de Maurice Ouvré, architecte, au maire de Lorient le 22/09/1964, à propos de la révision du projet de chapelle.**
Archives municipales de Lorient : 2M4

IVR53_20185606583A2

(c) Ville de Pontivy

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation